



Souhaitons que ce type de manifestation d'intérêt général puisse susciter des projets... nonobstant la DEB qui freine des quatre fers et contrarie la DGEC. Ce sont les Dr Jekyll et Mr Hyde réunis dans le même ministère !

**Discussion:** la Direction de l'eau et de la Biodiversité (DEB) tente d'améliorer la qualité de l'eau (qui se dégrade inexorablement). Pour atteindre le "*bon état 2015*" elle prône la destruction des étangs et moulins qui, pense-t-elle, seraient responsables de la dégradation de la qualité des masses d'eau. La Direction Générale de l'Énergie et du climat promeut, elle, les énergies renouvelables dans l'esprit de la transition énergétique.

**Question :** toutes les interventions, ouvrages, travaux, aménagements, concourant à la production d'énergie ne pourraient-elles pas être réunies sous le giron de l'énergie ?

Cela permettrait peut-être un peu plus de cohérence dans les axes de travail. C'est le message de terrain vécu quotidiennement, dépourvu de tout esprit polémique, qui peut être adressé au nouveau ministre de Mme Marie-Cécile BIRON, Chargée de mission hydroélectricité (Bureau des énergies renouvelables hydrauliques et marines - Direction Générale de l'Énergie et du Climat - Ministère de la Transition écologique et solidaire) lors de cette 6<sup>ème</sup> rencontre. Il y en a trois autres infos à son attention:

- Qu'elle sache que toute l'énergie est déployée par l'administration (Services déconcentrés, AFB et Agence de l'eau) pour détruire (on cite pudiquement « effacer ») tout ouvrage susceptible de produire de l'électricité,
- Que le potentiel hydroélectrique français a été très substantiellement sous-évalué. En outre, il n'y a pas eu de perspectives pour le valoriser (dériver l'eau dans un canal dans une région vallonnée permet de créer une chute de 50 ou

100 m, par exemple. Et si le canal alimente un réservoir avant de turbiner, on contribue à lutter contre le scénario sécheresse/inondations au titre de la GEMAPI).

- Une fois les objectifs de la politique de l'eau clarifiés dans le sens de l'intérêt général (destructions ou aménagements ?), l'action de l'ADEME et de Mme BIRON doivent être confortées, car les candidats porteurs de projets seraient nombreux, pour ne pas dire très nombreux.

C'est le témoignage positif qu'il faut retenir.

<https://bourgogne-franche-comte.ademe.fr/actualites/manifestations/6e-rencontre-de-lhydroelectricite>

## 6e rencontre de l'hydroélectricité

**Quand :**

12 octobre 2018

**Où :**

Nuits-Saint-Georges (21)

**Public :**

Porteurs de projets privés ou publics, exploitants de centrales hydroélectriques, professionnels de l'hydroélectricité

**Type d'évènement :**

Manifestations

**Tarif :**

35 € par personne à régler à l'inscription (ou par envoi dans les 15 jours d'un chèque pour validation de l'inscription). Les inscriptions et les règlements sur place se feront en fonction des places disponibles et avec une majoration de 5 €.

**Organisateur(s) :**

ADEME, Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

